

AVIS PUBLIC



EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée
Sanny Tanguay, directrice générale et secrétaire-trésorière
QUE: -

LORS D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD QUI SERA TENUE LE 29 JUILLET 2026 À 18 H, AU LIEU HABITUEL DES DÉLIBÉRATIONS, AU 15 RUE DE L'ÉGLISE. ET QU'IL Y SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS, À SAVOIR :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Offre de service Mire architecture;
4. Visites préventives pompiers les 28-29 et 30 août;
5. Entente équipement de loisirs;
6. Période de questions portant uniquement sur les points du présent ordre du jour;
6. Levée de la séance extraordinaire

DONNÉ À EAST HEREFORD CE 27^e JOUR DE JUILLET DEUX MILLE VINGT SIX

Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sanny Tanguay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus conformément au *Code municipal du Québec*, en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- 1^{er} : HALL D'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE D'EAST HEREFORD
- 2^{ième} : SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27^e jour de juillet 2026.



Directrice générale et
greffière-trésorière